



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CTL DU 7 JANVIER 2021

RESTRUCTURATIONS : FAIRE ET DÉFAIRE C'EST TOUJOURS TRAVAILLER !

Deux CTL étaient organisés ce jeudi 7 janvier 2021.

Le CTL suppression d'emplois de l'après-midi a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales de la Moselle.

En effet, en 2021 25 nouvelles suppressions d'emplois s'ajoutent aux 354 suppressions d'emplois de la Moselle depuis 2009. **FO DIT STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !**

Le CTL du matin était consacré à d'autres sujets que les suppressions d'emplois, quoique...

Après lecture de la déclaration liminaire (voir site FO dgfip 57 accessible depuis Ulysse), FO a dénoncé les conditions de réorganisation des services de direction.

En 4 ans, ces services ont été impactés par 3 déménagements ! Où était l'urgence de cette réorganisation au 1^{er} janvier ? L'année 2020 a été catastrophique sur tous les plans pour chacun d'entre nous. Modifier l'organigramme fonctionnel de la direction n'est pas sans conséquence sur les agents qui y travaillent : on re-déménage les bureaux et les agents, on dé-fusionne des dossiers fusionnés il y a 2 ans à peine et ceci sans parler des formations à dispenser pendant cette période de crise sanitaire et de l'impact sur l'ambiance de travail. Les agents de direction, comme les autres agents ne sont pas des pions, qu'on peut déplacer au gré des restructurations. Les agents de direction, comme les autres, ont le moral en berne et ont besoin de stabilité.

SUPPRESSION DU SAR (Service d'Appui au Réseau)

Le SAR a été implanté le 1^{er} janvier 2018, dans le cadre d'une expérimentation nationale. Cette expérimentation aura duré un peu plus de 3 ans !

Depuis sa création, le SAR a joué un rôle très important en matière de soutien des postes comptables SPL en difficulté. Lors du CTL de création, la direction justifiait sous tous les angles l'utilité, le savoir-faire et l'expertise du SAR. Dans un autre comité technique du 16/04/2019 (il y a moins de 2 ans), la Direction expliquait encore que « le SAR était un levier pour la direction qui veut augmenter la capacité d'intervention du réseau ». Aujourd'hui, bien que le SAR ait rempli sa mission, il est impératif, pour la direction, de mettre fin à cette expérimentation en raison de l'évolution de ses effectifs depuis le 1^{er} octobre dernier et le recours permanent en EDR ...La direction a découvert que le sous-effectif dans un service pouvait générer des dysfonctionnements en chaîne ! Mais en réalité c'est le NRP et la création des Services de Gestion Comptable qui ont conduit la direction à prendre cette décision de fin de l'expérimentation. En effet, la direction a reconnu devoir faire des choix sur le redéploiement des EDR par « manque de ressource » dicit le directeur. Les services doivent être appuyés par la division SPL et une seule équipe d'encadrants.

FO a dénoncé cette suppression, qui laisse présager un ou des SGC d'appui avec une professionnalisation et une industrialisation encore plus marquée des tâches, au détriment

des SGC nouvellement créés et de celui à venir en 2024.

FO a voté contre cette suppression.

PONTS NATURELS 2021

Deux ponts proposés en 2021 : le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre. Une autorisation d'absence exceptionnelle est accordée pour l'un des deux ponts. Le deuxième pourra être financé par un congé, un RTT, un jour de fractionnement, un jour de CET ou récupération d'horaire variable.

LE TRANSFERT DES TAXES FISCALES DE LA DIRECTION DES DOUANES A LA DGFIP

La fiche présentée aux organisations syndicales était très succincte...et pour cause, la direction ne sait RIEN ou presque sur le transfert de ces taxes.

Rappelons que tout un service douanier ferme (130 agents) suite au transfert de la gestion et du recouvrement de certaines taxes fiscales à la DGFIP. Gain pour la DGFIP : du travail supplémentaire, mais sans les agents ! En revanche, quelle quotité de travail cela va représenter pour les agents de SIE au final en 2024 quand le calendrier de transfert des taxes sera bouclé. Qui va renseigner les entreprises et les experts-comptables ? Qui va suivre le contentieux, surtout celui des amendes douanières ? Quelle formation et par qui, les sachants sont aux Douanes et pour combien de temps ? Qui va faire les contrôles ? Combien va représenter la perte de rentrées fiscales pour l'Etat pendant toute cette phase transitoire et après si aucun contrôle n'est fait ?

Le directeur n'a aucune information, et attend que la Direction Générale les lui transmette !

Si on ne sait rien, pourquoi cette précipitation à transférer ces taxes aussi vite ?

On transfère d'abord, on réfléchit ensuite, peut-être une nouvelle devise DGFIP !

Qu'y a-t-il derrière tout ça ?

La création d'une agence du recouvrement regroupant toutes les taxes, et donc la mort prochaine de la DGFIP, le tout étant de savoir à quel horizon...

Un CHS-CT a été demandé par les organisations syndicales.

LE DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL CONTACT

Afin d'assurer une réception téléphonique digne de ce nom à la DDFIP Moselle, un nouvel outil et une nouvelle organisation sont déployés : CONTACT. Une équipe départementale de réception téléphonique est créée. Celle-ci s'intégrera à l'équipe d'accueil déjà existante au SIP Metz-Nord, constituée par 20 personnes (chiffre fourni par la direction).

A terme, tous les appels téléphoniques du département arriveront directement à ce point d'entrée. L'objectif étant de répondre à des questions simples et généralistes sur tous les sujets de toutes les missions de la DGFIP, et ce grâce à la documentation intégrée dans l'outil contact! Pour ce faire, des formations sont prévues dès janvier...

FO a rappelé que cette forme d'accueil avec un point d'entrée unique avait déjà été expérimentée il y a une quinzaine d'année et avait été abandonnée : l'IFU (interlocuteur fiscal unique), l'accueil fiscal de proximité, l'outil GAIA, et ce malgré un recours massif à des formations ! Les arguments sont les mêmes : l'utilisateur ne doit avoir à faire qu'à un seul interlocuteur, et l'agent saura « grâce à l'outil CONTACT répondre à 80 % des appels »...sic ! Gros avantage d'après le directeur : cette mission pourra s'exercer en télétravail !

FO a demandé à ce que les formations des agents concernés soient effectuées en amont et non après le déploiement de cet outil.

FO a demandé à ce que tout soit mis en œuvre pour que les agents puissent exercer leur travail avec les outils adéquats et que ceux-ci soient adaptés en temps réel aux questions des contribuables désireux de connaître les incidences fiscales des décisions prises par le gouvernement dès que les médias les communiquent.

FO exigera un bilan chiffré de la départementalisation de la réception téléphonique et continuera à défendre vos intérêts.

A noter que le PCRFP sera associé à la prochaine campagne déclarative et à la réception téléphonique.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les accueils physique en Moselle

Très variable en fonction des SIP : soit le vigile filtre les usagers en fonction du motif de leur

venue, soit il fait remplir un formulaire, soit il prend des numéros de téléphone...

C'est à n'y rien comprendre, l'adaptation se fait en fonction du flux d'usager et des agents disponibles !

Les permanences au SIP de Chateau-Salins

Au 1^{er} septembre, les 3 agents du SIP, fermé depuis le 1^{er} janvier 2021 seront affectés au SIP de Sarrebourg. Les 4 demi-journées de permanence promises au maire de Chateau-Salins jusqu'en 2026 seront assurées par l'équipe EDR dans les locaux du SIP (contre paiement d'un loyer réduit en fonction de la superficie occupée). Le Conseiller aux Décideurs Locaux sera implanté dans le site également.

Les accueils de proximité

Un appel à candidature pour assurer la permanence de Metzervisse n'a attiré aucun candidat...L'accueil sera donc assuré par un EDR, épaulé par un agent qui a des connaissances fiscales ...Cherchez l'erreur !

Un tableau mensuel de suivi des accueils sera tenu, au même titre que le planning mensuel des EDR.

Le filtrage de l'accueil des usagers à la cité administrative

Un filtrage des usagers se rendant à la cité administrative va être mis en place, sur demande de la préfecture. Un badge sera remis contre une pièce d'identité, ceci afin de renforcer la sécurité des agents travaillant à l'intérieur de la cité.

Problème : la cité est accessible par deux portes automatiques, sur deux côtés. Comment filtrer les usagers qui rentrent si l'agent d'accueil ne maîtrise pas l'ouverture de la porte ?

FO a rappelé aussi que la cité administrative abritait la trésorerie Amendes, et qu'un public d'habitues risque d'être un peu agacé de sortir sa pièce d'identité à chaque fois qu'il vient...

Affaire à suivre !

Le déménagement de la trésorerie Hospitalière de Mercy

Le déménagement pour Legouest se prépare...

Il n'y aura pas d'accueil à Legouest, une permanence sera assurée à Mercy de 3 ou 4 demi-journées par semaine, à proximité de la régie de l'hôpital. L'accueil sera adapté en fonction du flux des usagers.

Pendant le confinement, FO avait exigé la fermeture de la trésorerie hospitalière pour des raisons de sécurité sanitaire en l'absence de masques et de gel, et la direction s'y était opposée au motif qu'il était important de soutenir les soignants de l'hôpital (voir nos comptes-rendu de mars-avril mai 2020).

Finalement, tout est à géométrie variable selon les circonstances.

Le couvre-feu en Moselle

Le couvre-feu a été instauré en Moselle à 18h à compter du 2 janvier 2021.

Pour les agents de la DGFIP, la carte professionnelle suffit à justifier du déplacement professionnel. Pour ceux qui n'ont pas de carte professionnelle, les chefs de service ont été invités à faire remonter une liste de ces agents afin de leur faire parvenir une attestation de déplacement.

FO a demandé des précisions sur ce point suite à l'interprétation faite par certains chefs de service.

Le directeur a affirmé que le préfet a demandé l'exemplarité des agents de l'État qui doivent être de retour à leur domicile pour 18h...

Serions-nous déjà sous la tutelle du préfet pour qu'il décide de l'organisation de travail de tous les agents de l'État du département ?

Cela pose un problème de pointeuse pour ceux qui arrivent tard le matin pour éviter les pics d'affluence, ou qui ont des obligations familiales, ou qui tout simplement habitent loin de leur lieu de travail !

Quel est l'objectif du couvre-feu ? « limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mises à rude épreuve par l'épidémie ».

Alors est-ce vraiment irresponsable de travailler plus tard et de rentrer après 18 heures ?

FO exige l'abandon du NRP et des réformes régressives qui sont à l'oeuvre et l'accompagnent.